



Projet pédagogique

ASBL Souma'Bulle

CENTRE DE

VACANCES

Mise à jour : mars 2021

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ASBL SOUMA'BULLE



Introduction

L'ASBL Souma'Bulle organise des plaines de jeux et des garderies pendant les congés scolaires, du lundi au vendredi non fériés, à destination des enfants de 2,5 à 12 ans.

Ces activités ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, l'épanouissement des enfants et ont pour objectifs le développement de la créativité, la culture, l'intégration sociale et l'apprentissage de la citoyenneté, dans le respect des différences des enfants et de leurs familles.

Coordonnées de l'association :

ASBL Souma'Bulle - BCE 0727.860.383

Rue Rosa Luxembourg, 34D à 4630 Soumagne

T.0496/32.10.17 – info@soumabulle.be

www.soumabulle.be

"Bienvenue dans notre bulle de bien-être, de découvertes et de rencontres."

L'objectif principal de notre projet est de répondre aux souhaits exprimés des parents soucieux de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale, en offrant aux enfants un *accueil et des activités de qualité* pendant les congés scolaires.

Comme tout centre de vacances organisant de manière régulière des plaines à destination d'enfants de 2,5 à 12 ans, l'ASBL se conforme au Code de qualité de l'accueil arrêté par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et mis en œuvre par l'ONE.

Le projet pédagogique que nous vous présentons représente notre fil conducteur.

Il met en évidence notre philosophie, motive nos actions et nos animations. Notre objectif est d'*aider les enfants à grandir, évoluer et s'épanouir*, tout en renforçant la cohésion sociale.

Ce projet est construit sur des valeurs que nous tenons à véhiculer et sur les besoins de l'enfant. Il se veut évolutif. Nous sommes donc à l'écoute des familles afin de répondre au maximum à tous les besoins.



Principes d'action pédagogique

Notre centre de vacances Souma'Bulle est un service d'accueil d'enfants de type « plaine de vacances », encadré par une équipe d'animation qualifiée et qui a pour mission de « contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires » (Décret du 17 mai 1999).

Afin de remplir les missions spécifiques aux centres de vacances, l'ASBL Souma'Bulle propose des plaines qui remplissent les objectifs suivants :

- La *créativité* de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication : ateliers créatifs selon le thème de la plaine (bricolages, arts plastiques, photo-patchwork, ...), ateliers théâtre et expression corporelle, chant, danse, dessin, arts plastiques, ...
- Le *développement physique* de l'enfant, selon ses capacités : jeux privilégiés en plein air, balades, challenges en équipe, jeux de piste, danse, yoga, relaxation, ...
- L'*intégration sociale* de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multi-culturelle : les échanges interpersonnels, l'esprit de groupe, l'entraide et le respect sont des valeurs que nous avons à cœur de partager et transmettre aux enfants du groupe. Lors d'une activité théâtre par exemple, nous proposons des jeux axés sur la bienveillance, l'écoute et la gestion des émotions.
- L'apprentissage de la *citoyenneté* et la participation : les activités proposées permettent aux enfants de vivre des temps de partage et de coopération, ils sont actifs dans leurs découvertes, leurs créations et leurs initiatives.

La *participation* active des enfants est au centre du projet : le respect de certaines règles élémentaires (sécurité, respect des autres, ... voir Règlement d'Ordre intérieur des enfants, page 8 du ROI) leur est communiqué en début de plaine, et ils peuvent donner leur avis. Ils ont aussi la possibilité de partager leurs idées lors de différents moments d'échange et d'évaluation avec leur animateur/trice, afin d'adapter le programme d'activités à leurs envies spécifiques.

Une attention particulière est donnée à « *l'esprit vacances* » : les termes scolaires sont évités, les animateurs/trices sont appelés par leurs prénoms, les temps libres sont flexibles, chaque enfant a le loisir de « faire une pause » s'il en ressent le besoin, car il est là pour s'amuser et s'épanouir.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe d'animation met en place :

- Un planning d'activités variées sur une « journée-type » : ateliers créatifs, artistiques, sportifs et des temps libres ;
- Un aménagement des locaux adapté : décorations selon le thème, espaces de jeux calmes (livres, jeux de société), tables pour les ateliers, musique en temps libre... ;
- Du matériel de qualité, adapté et diversifié selon l'activité proposée ;
- Un temps informel d'accueil des enfants et des parents en début et fin de journée ;
- Des temps de collation, repas et temps libres entre les animations (en extérieur);
- De nombreux souvenirs : bricolages réalisés, photos et patchworks, vidéo de scénettes, ...
- Des petites tâches de responsabilisation : rangement, balayage, remise en ordre des tables, ... sont demandés aux enfants pendant la journée.

Infrastructures et capacités d'accueil

1. Site de Soumagne - Fêcher

Les enfants sont accueillis dans les infrastructures de *l'Athénée Royal de Soumagne*, sur le site de Fêcher. Le site comprend des locaux de type classe, une cour de récréation, un accès à une petite place et espace de jeux.

Au niveau des locaux occupés, les lieux se composent de :

- 2 classes de 50 m² pouvant accueillir chacune 12 enfants. Cependant, il est habituel que nous n'organisons qu'une seule plaine de maximum 12 enfants sur ce site.
- Des toilettes et sanitaires accessibles dans le hall d'entrée.

2. Site de Fléron (Magnée)

Les enfants sont accueillis dans les infrastructures de *l'école communale de Magnée*.

Les locaux occupés sont :

- Le réfectoire de la section primaire avec une grande pièce, une kitchenette (taques de cuisson, micro-ondes), une scène, des sanitaires et toilettes, le tout pouvant accueillir 40 enfants. Le réfectoire donne sur une grande cour de récréation avec préau.
- La salle de sport de l'école qui donne sur la cour de récréation des maternelles, avec modules de jeux et petites tables-bancs pique-nique. Le gymnase donne aussi accès à des vestiaires et des sanitaires adaptés aux enfants en bas âge (hauteur des toilettes et éviers, accès facile au savon,...). Les lieux peuvent accueillir 40 enfants.

Pour tous les sites, les activités peuvent également avoir lieu à l'extérieur des bâtiments, ex : plaine de jeux, chemins balisés de balade, visite d'une ferme,... Les transports se font à pied, les enfants sont encadrés et portent des gilets de sécurité.

Equipe d'encadrement

Les enfants sont accueillis par une *équipe* motivée, dynamique et attentive aux besoins des enfants. Les normes d'encadrement sont respectées (un animateur pour maximum 12 enfants de + de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de - de 6 ans).

Chaque membre de l'équipe d'animation dispose soit d'un titre pédagogique (enseignant.es, éducateurs.trices) soit d'une solide expérience d'animation d'enfants.

- Les *animateurs(-trices)* ont pour rôle d'accueillir les enfants, de mettre en place des animations, d'assurer la mise en place d'un cadre clair et de veiller au respect de celui-ci, d'encadrer les activités, d'assurer le suivi des contacts avec les personnes qui confient les enfants, de relayer les informations à la responsable de projet et de veiller à la mise en application des objectifs du présent projet pédagogique.
- Le/la *coordinateur/trice* a pour rôle le suivi des membres de l'équipe d'animation, l'organisation et la concertation d'équipe, la planification des activités, l'encadrement, l'information aux enfants et personnes qui confient leurs enfants, ainsi que la surveillance de la mise en application des objectifs du présent projet pédagogique.

Le *recrutement* des animateurs/trices se fait via des offres d'emploi publiées sur le site monasbl.be. Les candidatures doivent comporter un CV actualisé mettant en avant l'expérience en animation et le titre pédagogique, ainsi qu'une lettre de motivation.

L'entretien de sélection permet de dégager les motivations du /de la candidat/e et l'adéquation de ses méthodes avec le projet pédagogique. Une réserve d'animateurs/trices est constituée.

Afin de garantir l'application du projet et de favoriser les échanges, des *réunions* sont organisées régulièrement entre la responsable de projet, le/la coordinateur/trice et les différents membres de l'équipe d'animation prévue pour la plaine.

Un *projet d'animation* est mis en place avant la plaine afin de penser l'organisation et les activités proposées de manière cohérente avec le thème, les infrastructures disponibles et la tranche d'âge des enfants. Ce projet d'animation est indispensable pour donner du sens à l'animation, renforcer les liens au sein de l'équipe et la cohésion, s'accorder sur des valeurs, des

références communes. Y sera également abordée l'exploitation de l'environnement et du tissu local, dans le cas de visites ou balades prévues.

Une *réunion de préparation* est prévue plusieurs semaines avant la plaine afin de mener une réflexion commune au sein de l'équipe et adapter le projet d'animation aux suggestions proposées. Les adaptations de ce projet d'animation aux réalités du terrain (besoins spécifiques, retours des enfants,...) sont partagées dans le cahier de communication présent sur les lieux pendant toute la durée de la plaine.

Une *réunion d'évaluation* de fin de plaine est organisée dans un souci d'amélioration constante de l'accueil des enfants. Y sont évalués le vécu des enfants, le travail des animateurs/trices, l'organisation générale de la plaine.

Organisation de la vie quotidienne pendant la plaine

L'organisation des plaines relève de la compétence de la *gestionnaire de l'ASBL*, en contact direct avec le/la *coordinateur/trice* de la plaine.

La coordination générale des activités et la gestion administrative de Souma'Bulle sont assurées par la gestionnaire de l'ASBL. La gestion quotidienne de l'équipe d'animation et la mise en œuvre du projet sont assurées par le/la coordinateur/trice sur le terrain.

L'accueil du matin et de fin de journée est pris en charge par un/e *surveillant/e*. Les informations importantes doivent lui être transmises, et seront rapportées aux autres membres de l'équipe d'animation, via le cahier de communication.

Les parents ont également la possibilité de s'entretenir avec le/la coordinateur/trice à la fin de la journée d'animations.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge durant les journées d'animation. Une *journée d'animation*-type est organisée de la manière suivante (sous réserve d'adaptation à une animation particulière) :

8-9h : accueil du matin

9-10h15 : animation 1

10h15-10h45 : collation et temps libre

10h45-12h00 : animation 2

12h00-13h00 : temps de midi et récréation

13h-14h15 : animation 3

14h15-14h45 : temps libre ou calme

14h45-16h00 : animation 4

16h00-17h00 : accueil de fin de journée

Accueil des enfants de moins de 6 ans

Afin de bien prendre en compte les besoins plus spécifiques des jeunes enfants (sécurité affective, relation de confiance), le choix de l'équipe d'animation est primordial.

Pour ce faire, l'ASBL Souma'Bulle fait appel exclusivement à des *instituteurs/trices de section maternelles*, expérimenté/es dans l'animation et la connaissance de ce jeune public.

L'équipe d'animation des enfants de moins de 6 ans fonctionne en binôme : un/e animateur/trice principal/e et un/e animateur/trice aidant/e (pour la logistique, l'accueil des parents, les besoins de change, l'attention plus particulière d'un enfant qui en ressent le besoin,...).

Les animations proposées favoriseront dès le premier jour l'émergence d'un *sentiment d'appartenance au groupe* (jeux, chants, ...). Les activités créatives permettront d'expérimenter, de mener à bien un projet d'activité et de prendre le temps pour le réaliser, grâce à du matériel adapté et varié (sous toutes ses formes et textures). Du matériel de psychomotricité sera également prévu pour l'organisation de jeux d'exploration, construction, manipulation,...

Les plaines des tout-petits sont en général prévues jusque 12h00. Si la plaine dure la journée complète, un espace-sieste agréable et rassurant est aménagé pour les enfants qui en ont besoin. Pour les autres, un temps d'activités calmes sera proposé de 13h à 14h30 (lecture d'histoires, dessins, musique douce, ...).

Accueil d'enfants à besoins spécifiques

Nous avons déjà eu l'occasion lors de nos plaines d'accueillir des enfants à besoins spécifiques : autisme léger, retard mental, trouble DYS, hyperactivité.

Notre équipe d'animation accueille ces enfants avec *bienveillance* et respect de leur différence. Elle met tout en œuvre pour que l'enfant soit bien intégré dans le groupe. Le *dialogue* avec les parents ou personnes responsables est indispensable pour instaurer une relation de confiance et avoir les repères nécessaires pour assurer un accueil de qualité.

Si nous avons suffisamment d'informations au départ, un *échange d'outils et d'expériences* sera prévu lors de la réunion de préparation avec les membres de l'équipe, afin d'échanger sur les peurs ou questionnements éventuels. Nous avons la chance de compter parmi les membres de l'équipe d'animation des éducateurs et enseignants expérimentés qui peuvent proposer des outils ou une adaptation des activités aux enfants à besoins spécifiques.

Nous favorisons l'inclusion le plus possible, même s'il peut arriver dans certains cas (besoin trop spécifique, impossibilité d'aménagement) que l'accueil ne puisse être envisagé dans le centre prévu pour une plaine en particulier.